

La Chine est d'ores et déjà entrée dans l'ère d'une société âgée. Au cours de ce siècle, il va falloir effectuer des prévisions sur les perspectives d'évolution du vieillissement de la population chinoise afin d'appréhender tant l'évolution du poids démographique des personnes âgées que la gravité du phénomène du vieillissement de la population en Chine.

I. Données statistiques et moyens de prévision

1. Données statistiques : (1) cet article se fonde sur le dénombrement de la population et la structure démographique par tranche d'âge obtenus lors du recensement de l'année 2000 après certains ajustements ; (2) ces ajustements ont été opérés sur la base de statistiques sur le nombre d'élèves par âge et par sexe dans les écoles primaires, statistiques du cinquième recensement estimant que le nombre d'enfants âgés de 0 à 9 ans aurait augmenté de 29,84 millions depuis le dernier recensement, soit une augmentation de 13,69 millions pour les garçons et de 16,15 millions pour les filles.

2. Moyens de prévision : (1) en s'appuyant sur des données statistiques de l'enseignement, cet article avance l'hypothèse selon laquelle le taux de natalité au niveau national serait passé de 1,73 en 2000 à 1,7 - soit son plus bas niveau - en 2005 ; (2) le Planning Familial autorisant désormais les parents qui étaient tous deux enfants uniques à donner naissance à un deuxième enfant, le taux de natalité devrait remonter à 1,8 à partir de 2010 puis se stabiliser ; (3) en matière de mortalité, l'espérance de vie moyenne en Chine était de 69,00 ans pour les hommes et de 74,44 ans pour les femmes en 2000 ; (4) d'après les données statistiques des différents pays et les prévisions correspondantes de l'ONU, l'article estime que l'espérance de vie moyenne en Chine pour les hommes et les femmes passera respectivement à 74,4 ans et 79,9 ans en 2050 puis à 80,0 ans et 85,6 ans en 2100.

II. Analyse des perspectives du vieillissement démographique

1. Évolution du poids de la population totale

L'article prévoit que : (1) la population chinoise atteindra son maximum en 2026 (avec environ 1,45 milliard d'habitants) pour commencer ensuite à décroître progressivement ; (2) en 2050, la Chine comptera 1,38 milliard d'habitants ; (3) en 2100, la population aura à nouveau diminué et atteindra 1,05 milliard d'habitants.

2. Évolution du nombre de personnes âgées et du vieillissement de la population

(1) Les prévisions pour la première moitié de ce siècle indiquent que le nombre de personnes âgées en Chine ne va cesser d'augmenter. Leur nombre diminuera ensuite progressivement dans les 50 années suivantes. (2) Le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus atteindra un sommet en 2053 (environ 430 millions) puis entamera alors une phase de diminution progressive. (3) Cependant, leur nombre se maintiendra à plus de 350 millions jusqu'en 2100 et la période 2041-2064 constituera ce qui pourrait s'appeler « l'âge de la vieillesse » avec un nombre de personnes âgées dépassant sur chaque année de cette période les 400 millions. (4) Les personnes âgées de plus de 65 ans seront 200 millions en 2027 et dépasseront les 300 millions en 2037. Leur nombre atteindra un pic en 2055 avec plus de 340 millions de personnes.

3. Modification du taux de prise en charge

(1) Le taux de prise en charge de l'ensemble de la population va, au cours des 100 prochaines années, diminuer dans un premier temps puis croître. On peut concrètement distinguer 3 phases : avant 2008, une phase de baisse ; de 2009 à 2053, une phase de hausse rapide ; à partir de 2054, une phase de fluctuation et d'augmentation progressive. (2) On estime qu'à partir de 2023, le taux de prise en charge des personnes âgées devrait dépasser celui des enfants.

4. Importance du « quatrième âge »

Le processus de vieillissement de la population se caractérise par l'apparition de personnes dites « très âgées » ou du « quatrième âge ». C'est ce quatrième âge (80 ans et plus) qui aura le plus besoin d'aide et qui fera face au plus grand nombre de difficultés. Selon l'article : (1) le nombre de personnes « très âgées » ne va cesser d'augmenter pour atteindre 30 millions de personnes en 2023 et un maximum supérieur à 100 millions de personnes aux environs de 2053. Les personnes « très âgées » représenteront par ailleurs 23% des personnes âgées en 2053 et 30% en 2100 ; (2) le quatrième âge est le groupe de la population pour lequel l'incidence de maladies et de handicaps est la plus élevée. Par conséquent, les autorités compétentes se doivent de prendre au plus tôt des mesures visant à la mise en place d'une assurance santé et d'un système de soins au quotidien.